

Le statut de conjoint dans l'entreprise

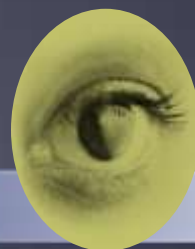
Objectif général : connaître l'ensemble des dispositifs. Savoir faire un choix entre les statuts afin d'éviter les dangers du conjoint sans statut.

Le conjoint sans statut : les dangers et les différents régimes matrimoniaux

Une couverture sociale limitée, une absence de droit à l'assurance chômage

Une retraite faible

Les situations complexes : la faillite, le divorce, le décès



Les différents statuts possibles du conjoint

Le conjoint collaborateur : les conditions à remplir, la protection juridique du conjoint collaborateur, les droits en matières sociales, le droit à la formation, l'épargne salariale et l'intéressement, les aspects fiscaux.

Le conjoint salarié : les conditions à remplir, les formalités de l'embauche, les types de contrat, les caractéristiques du statut de salarié

Le conjoint associé : le travail à égalité, les conséquences du statut d'associé, l'existence d'un contrat de travail et le statut d'associé, la participation éventuel au régime d'assurance chômage



Les autres dispositifs à connaître



Le choix et ses formalités

- Les entreprises concernés
- L'option détermine la protection sociale
- Les situations particulières
- Les formalités
- Cas concrets

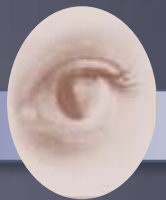
Les situations dangereuses et les préventions possibles

- Les cautions
- Le divorce
- Les attributions préférentielles
- L'insaisissabilité
- Les assurances



Outils pédagogiques

Étude de cas concrets. Tour de table et discussion autour du sujet



Modalités d'évaluation de la formation

Phase orale : recueil des différents commentaires des participants.
Phase écrite : une grille d'évaluation sur le contenu, le déroulement de la formation sera remis à chaque participant afin que ces derniers apportent des remarques plus personnelles.



Durée de la session

1 jour soit 7 h.

Contact

Aurillac Formation Com
Carine MARTY
15 allée Georges Pompidou
15000 AURILLAC
0471637285
Mail : cfp.aurillac@mfr.asso.fr

